

signala à Neroisheim, puis à Nonwied. Général de division le 5 février 1796, il reçut le commandement de la aile gauche de l'armée du Danube, faillit être pris à Stokach, fut dénoncé au Directoire, traduit devant un conseil de guerre le 27 avril, et envoyé à l'armée des côtes d'Angleterre. Placé ensuite sous les ordres de Brune, en Hollande, il contribua à la victoire de Borghen, puis passa à l'armée d'Italie, et se battit à Pozzolo et à Moyomban. Appelé en 1802 au commandement de la 16^e division (Lille), puis, en 1803, d'une division du camp de Boulogne, grand officier de la Légion d'honneur (19 frimaire an XII), il fit dans le corps de Soult la campagne de 1805, se distingua à Donawerth et à Austerlitz, fut promu grand-croix de la Légion d'honneur, et reçut une dotation de 200,000 francs (21 décembre 1805). En Prusse, il commanda le 9^e corps, sous les ordres du prince Jérôme, prit Breslau, Schwerdnitz, Gratz, puis, à la suite de dissensions avec son chef, fut appelé, le 11 novembre 1807, au commandement de la 16^e division, et, le 16 août 1808, à celui du camp de Boulogne. Durant la campagne de 1809, comme chef du 8^e corps (contingent wurtembergeois-bavarois), il prit part aux batailles d'Abensberg et d'Eckmühl. Il avait été créé comte d'Unsboung le 1^{er} avril 1809. Rappelé, le 9 février 1810, au commandement du camp de Boulogne, puis, le 24 août 1811, à celui de la 11^e division (Cacn), il dirigea, en 1812, le 8^e corps, formé de troupes westphaliennes, et qui était placé sous les ordres du roi Jérôme. Jérôme, qui n'aimait pas Vandamme, se sépara de son lieutenant, le 6 août, sur la Vistule, avec l'autorisation de l'empereur. Vandamme ne revint à la grande armée que le 13 mars 1813. Avec le premier corps, il occupa la ligne de l'Elbe, et s'empara de Hambourg (1^{er} mai). Appelé à Dresde, au mois d'août, il eut ordre d'occuper Pirna et Trepitz, mouvement qui devait aboutir à la destruction de l'armée alliée battue devant Dresde. Mal soutenu, il se trouva à Kulm, le 30 août, en face de forces bien supérieures. Après une héroïque défense, il chercha à s'échapper par les défilés de Peterswald, mais le corps prussien de Kleist lui barra de nouveau la route : Vandamme et Haxo furent faits prisonniers. La moitié de nos troupes put cependant s'échapper grâce aux charges désespérées des cavaliers de Corbineau. Vandamme fut conduit à Trepitz, puis à Moscou, et ne reentra en France que le 1^{er} septembre 1814. Un ordre de Louis XVIII lui enjoignait de se retirer à Cassel. Au retour de l'île d'Elbe, il s'empressa de rejoindre l'empereur, qui le nomma pair des Cent-Jours, le 2 juin 1815, et lui confia le commandement du 3^e corps d'armée. Il contribua à la victoire de Ligny, passa ensuite à Pailo droite, fut, le jour de Waterloo, aux prises avec l'ennemi à Wavres, et ne put par conséquent se rendre sur le champ de bataille. Après le désastre, il ramena ses troupes à Paris, occupa Montrouge, Vanves et Issy, et refusa le commandement en chef de l'armée, qu'il suivit ensuite derrière la Loire. Les Chambres lui votèrent des remerciements. Louis XVIII, à peine revenu de Gand, le comprit dans l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815. Il se retira aux États-Unis, fut gracié par l'ordonnance du 1^{er} décembre 1819, reentra en France au commencement de 1820, fut mis en disponibilité le 1^{er} avril suivant, et à la retraite le 4 mai 1825.

VAN DEN BAVIÈRE (GUILLAUME-JOSEPH),

député en 1789, né à Hondschoote (Nord) en 1742, mort à Bruges (Belgique) le 7 mars 1815, était curé de Terdegheem (Nord). Élu, le 10 avril 1789, député suppléant du clergé aux États-Généraux par le bailliage de Bailleul, il fut admis à siéger le 29 septembre 1789, en remplacement de l'évêque d'Ypres, inéligible comme étranger, bien qu'ayant des fiefs en France. Il ne s'y fit pas remarquer, donna sa démission, et fut remplacé le 11 janvier 1790, par Palmaers. Il refusa ensuite de prêter le serment ecclésiastique, et ne reparut plus sur la scène politique.

VAN DER HEYDEN-A-HAUZEUR (NICOLAS), député au Conseil des Anciens, né à Maseyk (Belgique) en 1740, mort à une date inconnue, était homme de loi, quand il fut élu, le 22 germinal an V, député au Conseil des Anciens par le département de l'Ourthe, avec 202 voix (224 votants). Il ne s'y fit pas remarquer et son nom ne figure pas au *Moniteur*. Rallié au 13 brumaire, il devint juge au tribunal d'appel de Liège le 17 messidor an VIII.

VAN DERMEERSCH (ANGE-FRANÇOIS), député au Corps législatif en 1807, né à Merken (Belgique) le 26 mai 1742, mort à une date inconnue, « fils de monsieur Joseph van Dermeersch, de cette paroisse, greffier de ce lieu, et de dame Angélique-Léocade Elle de Woumen », conseiller pensionnaire, puis président du tribunal de 1^{re} instance d'Ypres, fut élu, le 18 février 1807, par le Sénat conservateur, député du département de la Lys au Corps législatif. Il en sortit en 1811.

VANDEUL (DENIS-SIMON CAROILLON DE), député de 1827 à 1839 et pair de France, né à Paris le 27 juin 1775, mort à Paris le 5 avril 1850, « fils de sieur Abel-François-Nicolas Caroillon, écuyer, intéressé dans les affaires du roi, et de demoiselle Marie-Angélique Diderot », était propriétaire de forges dans la Haute-Marne. Il se présenta à la députation le 25 février 1824, dans le 2^e arrondissement de ce département (Langres), et n'obtint que 56 voix contre 193 à l'élu, M. Roger. Le 17 novembre 1827, il fut élu député de Langres par 102 voix (199 votants, 234 inscrits), contre 95 à M. Roger. Il prit place au centre droit et vota avec les royalistes. Sa notoriété parlementaire était alors assez mince, à en juger par les lignes suivantes extraites de la *Biographie nouvelle et complète de la Chambre des députés* (1829) :

« Si j'en connais pas un, je veux être étranglé. »

« Co vers des *Plaideurs* exprime tout ce que nous avons à dire sur l'honorable M. de Vandeuil. Cependant, comme M. de Vandeuil siège au centre droit, on doit présumer que ce député vote plus souvent avec M. de Martignac qu'avec M. de La Fayette. » Il obtint sa réélection le 23 juin 1830, avec 116 voix (262 votants, 288 inscrits), contre 103 à M. Roger ; mais, après la révolution de juillet, il se démit du mandat de député par la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

« Un grand événement s'est accompli.

« La gloire, le repos, le bonheur de la France vont renaître sous le règne d'un prince qui a combattu pour elle, et dont les vertus privées réconcilieront pour toujours parmi nous la liberté et le pouvoir. »

« Mes opinions, mes précédents, mes amitiés parlementaires me rappellent au poste d'hon-

neur que la confiance de mes électeurs m'avait assigné pour la seconde fois ; mais des engagements tout particuliers, dont je ne me trouve pas nettement délié envers mes commettants, enchaînent tellement mon honneur et ma probité, qu'il est de devoir et de conscience pour moi de recevoir un nouveau mandat.

« Je vous prie donc, Monsieur le Président, de faire agréer à la Chambre ma démission et l'hommage de mon regret.

« Veuillez, etc.

« DE VANDEUL, député de la Haute-Marne. »

Il accepta, le 24 octobre suivant, la candidature qui lui fut offerte, et fut renvoyé à la Chambre par 136 voix (239 votants, 291 inscrits), contre 96 au général de Penney. Il vota d'abord avec l'opposition légitimiste, mais il se rapprocha peu à peu du pouvoir, et, ayant été réélu député, le 5 juillet 1831, par 116 voix (183 votants, 222 inscrits), contre 32 à M. Henryot, maire de Langres; le 21 juin 1834, par 133 voix (180 votants, 211 inscrits), contre 36 à M. Bardonnaux; le 4 novembre 1837, par 139 voix (167 votants, 226 inscrits), il fut élevé par le gouvernement de Louis-Philippe (7 novembre 1839) à la dignité de pair de France. Il siégea au Luxembourg jusqu'à la révolution de février 1848. Officier de la Légion d'honneur.

VANDEUL (EUGÈNE-ABEL-FRANÇOIS CAROIL-LOUX DE), représentant en 1819, né à Paris le 44 janvier 1812, mort à Orquevaux (Haute-Marne) le 26 mai 1870, fils du précédent, entra dans la carrière administrative et fut auditeur au conseil d'Etat sous Louis-Philippe. Le 13 mai 1819, les conservateurs-monarchistes de la Haute-Marne l'envoyèrent siéger à l'Assemblée législative, le 4^e sur 5, par 27,276 voix (57,693 votants, 83,385 inscrits). Il prit place à droite et vota avec la majorité, pour l'expédition romaine, pour la loi Falloux-Parieu sur l'enseignement, pour la loi restrictive du suffrage universel. Il ne se rallia point à la politique particulière de l'Élysée, et, après le coup d'Etat, ne réunit dans la 1^{re} circonscription de la Haute-Marne, le 29 février 1852, que 303 voix contre 24,400 à l'élu officiel M. de Lespérut, 678 à M. de Montrol, ancien représentant, et 680 à M. Peltrecau-Villeneuve. Il ne se représenta plus.

VANDEUYRE (GUILLAUME-GABRIEL PAVÉE, BARON DE), député de 1820 à 1824, de 1827 à 1837, et pair de France, né à Paris le 5 mars 1779, mort à Troyes (Aube) le 15 décembre 1870, entra dans l'administration sous l'Empire, comme auditeur au conseil d'Etat, devint sous la Restauration maître des requêtes, et fut élu, le 13 novembre 1820, député de l'Aube, au grand collège, par 83 voix (165 votants, 177 inscrits), contre 74 à M. Paillet de Loynes. Il siégea dans l'opposition constitutionnelle, et fut destitué de ses fonctions au conseil d'Etat. Il se représenta, le 25 février 1824, mais il n'obtint, dans le 2^e arrondissement du même département (Bar-sur-Aube), que 100 voix contre 191 à l'élu, M. de Vandeuivre-Bazile. Plus heureux le 17 novembre 1827, il fut réélu député de la circonscription, par 127 voix (228 votants, 248 inscrits), contre 101 au député sortant. M. de Vandeuivre fut des 221 et obtint sa réélection, le 12 juillet 1830, par 156 voix (242 votants, 255 inscrits), contre 86 au baron de Baussancourt. Il contribua à l'établissement de la monarchie de Louis-Philippe, opina avec la ma-

rité conservatrice, et fut encore réélu, le 5 juillet 1831, par 205 voix (281 votants, 315 inscrits), contre 65 à M. Douillet, avocat; puis le 21 juin 1834, par 148 voix (243 votants, 332 inscrits), contre 83 à M. de Salvette. Le gouvernement de juillet lui rendit ses fonctions de maître des requêtes, et l'appela, le 3 octobre 1837, à siéger dans la Chambre des pairs. La révolution de février 1848 le rendit à la vie privée. Conseiller général de l'Aube et officier de la Légion d'honneur.

VANDEUYRE (GABRIEL-GUILLAUME-GUSTAVE PAVÉE, BARON DE), représentant en 1819, né à Meaux (Seine-et-Marne) le 14 septembre 1808, fils du précédent, fut élu, comme conservateur monarchiste, le 13 mai 1819, représentant de l'Aube à l'Assemblée législative, le 4^e sur 5, par 19,448 voix (60,618 votants, 81,911 inscrits). Il siégea à droite et opina pour l'expédition romaine, pour la loi Falloux-Parieu sur l'enseignement, pour la loi restrictive du suffrage universel. Le 8 décembre 1861, lors du scrutin complémentaire motivé par le décès de M. de Maupas, M. Pavée de Vandeuivre obtint, dans la 2^e circonscription de l'Aube, 3,362 voix seulement sur 33,745 votants. Il échoua encore le 8 février 1871, dans l'Aube, comme candidat à l'Assemblée nationale, avec 23,016 voix (56,481 votants).

VANDEUYRE-BAZILE (PIERRE-PRUDENT DE), député de 1820 à 1827, né aux Riceys (Aube) le 6 avril 1776, mort à Méry-sur-Seine (Aube) le 15 octobre 1829, était procureur général à Dijon lorsqu'il fut élu député du 2^e arrondissement électoral de l'Aube (Bar-sur-Aube), le 4 novembre 1820, par 160 voix (284 votants, 329 inscrits), contre 122 à M. de Plancy; réélu, le 26 février 1824, par 194 voix (296 votants, 321 inscrits), contre 100 à M. Pavée de Vandeuivre, il fut un ministériel fervent, devint président du collège électoral de Bar-sur-Aube en 1824, officier de la Légion d'honneur, et procureur général à Rouen en 1826. Il échoua, aux élections du 17 novembre 1827, avec 101 voix contre 127 à l'élu, M. Pavée de Vandeuivre, et ne reparut plus sur la scène parlementaire.

VANDIER (MARIE-EDOUARD-BENJAMIN), représentant en 1871, sénateur de 1876 à 1878, né à Bellême (Orne) le 9 mars 1835, mort à Viroflay (Seine-et-Oise) le 23 août 1878, entra à l'École navale en 1851; aspirant en 1853, il prit part comme enseigne à la guerre de Crimée, au siège de Sébastopol comme officier des batteries de marine à terre, fut décoré, et fit partie de l'expédition du Mexique; il était lieutenant de vaisseau lorsqu'il donna sa démission (1869). Conseiller général en mars 1870, il travailla, au moment de la guerre, à la mise en défense de la Vendée, et demanda à reprendre du service actif, avec son grade, ce qui lui fut accordé. Élu, le 8 février 1871, représentant de la Vendée à l'Assemblée nationale, le 3^e sur 8, par 61,751 voix (69,296 votants, 102,701 inscrits), il prit place au centre droit, demanda la dissolution des gardes nationales, fut secrétaire de la Chambre en novembre 1871, et vota pour la paix, pour l'abrogation des lois d'exil, pour la pétition des évêques, contre le service de trois ans, pour la démission de Thiers, pour le septennat, pour le ministère de Broglie, contre les lois constitutionnelles. Conseiller général de l'Île-Dieu du 8 octobre 1871, il fut élu, le 30 janvier 1876, sénateur de la Vendée, par 196 voix (360 votants), devint secrétaire

du Sénat à la formation du bureau et, en juin 1877, vota pour la dissolution de la Chambre demandée par le ministère de Broglie. Décédé en août 1878, il fut remplacé, le 5 janvier 1879, par M. Halgan.

VANHENACKER (LOUIS-BONAVENTURE), député en 1791, né à Lille (Nord) le 16 janvier 1734, mort à Lille le 22 mars 1791, était maire de Lille, quand il fut élu, le 1^{er} septembre 1791, député du Nord à l'Assemblée législative, le 10^e sur 12, par 483 voix (893 votants). Il prit place parmi les modérés, avec lesquels il vota silencieusement, et fut membre du comité de commerce. Après la session, il revint dans sa ville natale, et mourut moins de deux ans après.

VANNEAU (SUZANNE-GILLES), député en 1789, né à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 1^{er} mars 1747, mort à Rennes le 23 mai 1803, entra dans les ordres, devint secrétaire de l'évêque de Rennes, et fut nommé recteur d'Orgères (1778). Elu, le 21 avril 1789, député du clergé de la sénéchaussée de Rennes aux Etats Généraux, il se montra peu favorable aux réformes, et fit partie du comité ecclésiastique, dont il se retira au moment de l'élaboration de la constitution civile du clergé. Il refusa de prêter le serment ecclésiastique, signa les protestations de septembre 1791 contre les actes et décrets de la Constituante, et publia même une protestation personnelle. Obligé de quitter la France en 1792, il se réfugia en Angleterre, rentra au moment du Concordat, et administra jusqu'à sa mort la cure de St-Aubin à Rennes.

VANTRIER (EUGÈNE-HENRI-JOSEPH), député au Corps législatif en l'an XII, né à Anvers (Belgique) le 27 février 1755, mort à une date inconnue, d'abord avocat, puis conseiller et assesseur des tribunaux criminels sous le gouvernement autrichien, devint juge de paix à Anvers sous la domination française, puis, après le 18 brumaire, conseiller de préfecture des Deux-Nèthes. Elu, le 5 nivôse an XII, par le Sénat conservateur, député du département des Deux-Nèthes au Corps législatif, il en sortit en 1803, et fut nommé, le 15 décembre suivant, inspecteur de l'Université impériale à Bruxelles. Conseiller général, il devint, le 3 mai 1810, secrétaire général du département des Deux-Nèthes.

VARAIGNE (PIERRE-JOSEPH-BERNARD DE), député en 1791, né à Sasbourg (Bas-Rhin) en 1751, mort à Paris le 25 août 1807, ingénieur des ponts et chaussées à Langres, fut élu, le 1^{er} septembre 1791, député de la Haute-Marne à l'Assemblée législative, le 8^e et dernier, par 315 voix (367 votants). Il protesta contre les actes révolutionnaires, et siégea obscurément dans la minorité. Il revint à Langres après le 10 août 1792, et ne reparut plus dans les assemblées parlementaires.

VARAMBON (FRANÇOIS-LAURENT-LÉON), député de 1876 à 1883, né à Lyon (Rhône) le 7 juillet 1830, mort à Paris le 4 mai 1885, se fit recevoir docteur en droit à Paris, fut secrétaire de la conférence des avocats, et se fit inscrire en 1852 au barreau de Lyon. Collaborateur à la *Revue pratique de droit français*, il fit de l'opposition légale à l'empire, fut un instant compromis dans le procès des Treize, et fut élu (1861) conseiller général du 8^e canton de Lyon. Membre de la municipalité provisoire

au 4 septembre 1870, il devint conseiller municipal huit jours après, fut nommé immédiatement procureur général à la cour de Besançon, et donna sa démission après la chute de Thiers (24 mai 1873). Elu, le 20 février 1876, député de la 5^e circonscription de Lyon, par 14,036 voix (20,117 votants, 26,252 inscrits), contre 5,965 à M. Plesson, il se fit inscrire à la gauche et à l'Union républicaine, fit partie de plusieurs commissions, fut rapporteur du budget de la Justice, et fut des 363. Réélu, le 14 octobre 1877, après la dissolution de la Chambre par le cabinet du 16 mai, par 15,432 voix (21,561 votants, 27,003 inscrits) contre 6,025 à M. Arcis, candidat du gouvernement, il reprit sa place à gauche, fit encore partie de commissions importantes, et soutint la politique des ministères républicains. Aux élections du 21 août 1881, une 6^e circonscription ayant été créée à Lyon, M. Varambon abandonna la 5^e dont il était député sortant, pour poser sa candidature dans la 6^e, qui l'élut par 8,906 voix (10,613 votants, 19,972 inscrits), contre 350 à M. Yvan, 224 à M. Albert Gros, et 109 à M. Jacques. Nommé sous-secrétaire d'Etat à la Justice dans le cabinet Freycinet (31 janvier 1882), il s'opposa sans succès (7 mai) à un amendement de M. Jules Roche, interdisant de placer des emblèmes religieux dans les écoles et les salles d'audience, combattit la proposition des gauches accordant au gouvernement « l'arbitraire indéfini » dans la question de la réforme de la magistrature en attendant la promulgation de la loi, quitta le pouvoir avec le cabinet en juillet suivant, vota pour l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, pour les crédits du Tonkin, donna sa démission, et fut remplacé, le 20 mai 1883, par M. Montillet.

VARDON (LOUIS-ALEXANDRE-JACQUES), député en 1791, membre de la Convention, né à Falaise (Calvados) le 30 juillet 1751, mort à Paris le 30 avril 1809, était administrateur du département, quand il fut élu, le 9 septembre 1791, député du Calvados à l'Assemblée législative, le 10^e sur 13, par 314 voix (466 votants); il siégea dans la majorité, et obtint, le 6 septembre 1792, sa réélection à la Convention, le 6^e sur 13, par 495 voix (634 votants). Il opta « pour la détention » de Louis XVI, et fut, après le 9 thermidor, membre du comité de sûreté générale. Après la session, Vardon fut nommé commissaire à Salut-Domingue, puis rempli auprès du Conseil des Anciens les fonctions de messenger d'Etat.

VARENNE DE FENILLE (JEAN-CHARLES-BÉNIGNÉ), député de 1815 à 1816, et de 1822 à 1827, né à Paris le 12 novembre 1780, mort à Bourg (Ain) le 6 janvier 1848, entra à l'Ecole polytechnique en 1797, y fut sous-chef de brigade, et devint auditeur au conseil d'Etat en 1805, puis sous-préfet de Lyon le 11 janvier 1811. Il adhéra au retour des Bourbons, qui le nommèrent président du collège électoral de Bourg et conseiller général, et refusa, aux Cent-Jours (10 juin 1815), les fonctions de sous-préfet de Bourg (Ain). Elu, le 22 août 1815, député du grand collège de l'Ain, par 149 voix (205 votants, 291 inscrits), il prit place dans la majorité de la Chambre introuvable, fut nommé secrétaire général de la préfecture de l'Ain le 13 novembre 1816, donna sa démission peu après, devint conseiller municipal de Bourg et vice-président de la Société d'agriculture, refusa (10 juin 1818) la sous-préfecture du Vigan, et accepta de nouveau le poste de secrétaire gén.

ral à Bourg le 6 septembre 1820. Réélu député du 1^{er} arrondissement électoral de l'Ain (Bourg), le 13 novembre 1822, par 123 voix (230 votants, 255 inscrits), contre 107 à M. Am. Girod, et le 5 février 1824, par 127 voix (228 votants, 243 inscrits), contre 100 à M. Redet, il vota avec les ministériels modérés, indépendants par sentiment, dépendants par position, et rentra dans la vie privée en 1827.

VARENNES (BARON DE). — Voy. BURGOS.

VARIN D'AINVELLE (FÉLIX-JEAN-BAPTISTE PÉDELÉ), député au Corps législatif de 1853 à 1857, né à Besançon (Doubs) le 22 janvier 1806, mort au château de Servas (Gard) le 7 juin 1857, fut élève de l'École polytechnique, en sortit dans les mines, et devint ingénieur ordinaire à Alais, puis ingénieur en chef de deuxième classe. Le 30 janvier 1853, il fut élu député de la 3^e circonscription du Gard au Corps législatif par 22,321 voix (27,108 votants, 41,843 inscrits), contre 4,699 à M. Léonce Destremx, de l'opposition, en remplacement de M. de Calvière, démissionnaire. Dévoté au gouvernement impérial, M. Varin d'Ainvelle siégea dans la majorité dynastique et s'associa à tous ses votes jusqu'à sa mort. Chevalier de la Légion d'honneur.

VARIN DE LA BRUNELIÈRE (PIERRE-VINCENT), député en 1789, né à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 13 octobre 1752, exécuté à Paris le 20 juin 1794, fils de Paul Antoine Varin, avocat à la cour, et de Perrine Gault, fut reçu avocat au parlement de Rennes, y exerça, et fut élu, le 18 avril 1789, député-suppléant du tiers aux États-Généraux par la sénéchaussée de Rennes. Admis à siéger le 20 juin suivant, en remplacement de M. Huard, décédé, il fut membre du comité des rapports, fit décréter d'accusation le cardinal de la Rochefoucauld, comme auteur de libelles fanatiques, fut secrétaire de l'Assemblée (décembre 1790), et vota avec la majorité. Après la session, il devint membre du directoire d'Ille-et-Vilaine, vint, à la barre de l'Assemblée législative, réclamer une nouvelle loi contre les prêtres, prit parti, en juillet 1793, pour les Girondins, et fut membre de l'Assemblée centrale de résistance à Caen. Arrêté, il fut traîné à Paris devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté.

VARIN DE LA GUERCHE (FRANÇOIS-JEAN-MARIE), député au Conseil des Cinq-Cents, né à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 27 mars 1761, mort à Rennes le 10 décembre 1826, maître de forges à la Guerche (Ille-et-Vilaine), puis conservateur des hypothèques dans cette ville, fut élu, le 25 germinal an VI, député d'Ille-et-Vilaine au Conseil des Cinq-Cents. Son nom n'est pas cité au *Moniteur*. Il fut proposé, par le préfet, en germinal an IX, pour le poste de conseiller général d'Ille-et-Vilaine, mais ne fut pas nommé par le premier Consul.

VARLET (CHARLES-ZACHÉE-JOSEPH), membre de la Convention, député au Conseil des Anciens, né à Saint-Omer (Pas-de-Calais) le 6 mai 1733, mort à Hesdin (Pas-de-Calais) le 19 mars 1811, était, au début de la Révolution, lieutenant-colonel du génie et maire d'Hesdin. Élu, le 9 septembre 1792, premier suppléant à la Convention par le département du Pas-de-Calais, avec 402 voix (741 votants), il fut aussitôt appelé à siéger à la place de Robespierre optant pour Paris. Avant de se rendre à Paris, il convoqua

la municipalité d'Hesdin, prononça un discours dans lequel il recommandait à ses concitoyens le courage civique, l'obéissance aux lois, la haine de la tyrannie, l'union des hommes libres, et se démit de ses fonctions de maire. Dans le procès du roi, il opina en ces termes : « Je vais prononcer un jugement dont la conséquence ne peut être indifférente au salut de l'État. J'ai pensé que la nation ne devait se déterminer par aucun sentiment de vengeance, et que la mesure la plus salutaire pour le repos de l'État, la plus propre à prévenir les factions intestines, et la plus conforme à nos intérêts politiques, était que Louis fût condamné à la réclusion pendant la guerre, ensuite au bannissement perpétuel. » Commissaire dans le département du Nord, il fut accusé de royalisme par Duhem et Robespierre jeune, et dénoncé en outre par la Société républicaine d'Arras qui demanda à la Convention de le décréter d'accusation parce qu'il avait perdu totalement la confiance du peuple. Sa protestation contre les événements du 31 mai le fit décréter d'arrestation (30 octobre 1793). Il rentra à la Convention le 13 frimaire an III, et fut réélu, par ses collègues de la Convention, le 4 brumaire an IV, membre du Conseil des Anciens. Il n'y prit la parole que pour faire ratifier un traité passé avec le duc de Wurtemberg, sortit de l'assemblée en l'an V, et se retira à Hesdin, où il mourut à 78 ans.

VARROY (HENRY-AUGUSTE), représentant en 1871, sénateur de 1876 à 1883, ministre, né à Vittef (Vosges) le 25 mars 1826, mort à Lacomarelle (Vosges) le 23 mars 1883, entra à l'École polytechnique en 1843, devint « major de tête » avec le n^o 1, en sortit le premier en 1846, et passa à l'École des ponts et chaussées où il fut aussi, à sa sortie, en 1849, le premier de la promotion. Nommé ingénieur ordinaire le 29 octobre 1849, il fut attaché aux travaux de la régularisation du Rhin jusqu'en 1860, construisit (1860-1866) le chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié et des lignes d'intérêt local dans la Meurthe et devint, en 1869, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Nancy. Il était déjà connu comme républicain, lorsqu'il fut élu, le 8 février 1871, représentant de la Meurthe à l'Assemblée nationale, le 1^{er} sur 8, par 64,745 voix, sur 83,223 votants et 120,231 inscrits. Il prit place à gauche, donna sa démission le 1^{er} mars, après le vote des préliminaires de paix, la retira le 20 mars, sur une décision conforme de l'Assemblée, parla sur le conseil supérieur de l'instruction publique, sur l'impôt du sel, sur les chemins de fer, contre le septennat, contre l'admission à titre définitif des princes d'Orléans dans l'armée, et vota contre la paix, contre l'abrogation des lois d'exil, contre la pétition des évêques, contre le pouvoir constituant de l'Assemblée, contre la démission de Thiers, contre le septennat, contre le ministère de Broglie, pour le service de trois ans, pour l'amendement Wallon, pour les lois constitutionnelles. Conseiller général du canton est de Nancy, le 8 octobre 1871, puis président de ce conseil, il fut élu, le 30 janvier 1876, sénateur de ce département par 306 voix sur 667 votants; il fut plusieurs fois rapporteur du budget, membre et rapporteur de la plupart des commissions de travaux publics, et fut réélu sénateur, au renouvellement triennal du 5 janvier 1879, par 546 voix sur 657 votants. Appelé au ministère des Travaux publics dans le nouveau cabinet Freyhaet, le 24 décembre 1879, il

tomba avec ce ministère, le 22 septembre 1830, et reprit le portefeuille des Travaux publics dans le second cabinet Freycinet, du 30 janvier au 6 août 1832. Il mourut six mois après. Chevalier de la Légion d'honneur (1864). On a de lui : *Chemin de fer d'intérêt local, Avricourt-Blainot-Cirey* (1875).

VARSVAUX (CÉSAR-MARIE-FRANÇOIS), député de 1830 à 1834, né à Blain (Loire-Inférieure) le 23 août 1779, mort au Loroux (Loire-Inférieure) le 11 juillet 1862, exerça à Nantes la profession de notaire. Le 6 novembre 1830, la démission de M. de Formon ayant déterminé une vacance législative dans le 4^e arrondissement de la Loire-Inférieure (Savenay), M. Varsvaux fut élu député par 69 voix (127 votants, 138 inscrits). Il prêta serment au gouvernement de Louis-Philippe, obtint sa réélection, le 5 juillet 1831, par 124 voix (133 votants, 206 inscrits), et siégea obscurément dans la majorité jusqu'aux élections générales de 1834.

VASCHALDE (JOSEPH), député de 1878 à 1885, né à Joyeuse (Ardèche) le 12 octobre 1810, était conseiller général du canton de Joyeuse, et sans autres antécédents politiques, lorsqu'il fut élu, à l'élection partielle du 7 juillet 1878, député de la 2^e circonscription de Largentière, par 6,898 voix (11,796 votants, 15,812 inscrits), contre 4,892 à H. Lauriol, député sortant, invalidé. M. Vascalde se fit inscrire à l'Union républicaine et se prononça pour le retour des Chambres à Paris, pour l'amnistie partielle, pour les nouvelles lois scolaires, pour la réduction du service militaire. Réélu, le 4 septembre 1881, au second tour de scrutin, par 6,745 voix (11,705 votants, 15,442 inscrits) contre 4,812 à M. de Bourmet, il reprit sa place à l'Union républicaine, vota pour les crédits du Tonkin, pour l'élection du Sénat au suffrage universel, pour la réforme de la magistrature, et ne se représenta pas aux élections de 1885.

VASSAL (JACQUES-CLAUDE-ROMAN), député de 1827 à 1831, né à Rions (Gironde) le 15 novembre 1770, mort à Paris le 13 octobre 1834, était banquier à Paris. Plusieurs fois juge et président du tribunal de commerce, il fut fréquemment désigné dans les élections, par les constitutionnels, pour faire partie du bureau en qualité de scrutateur. « Il y avait loin de là, observe-t-on, à ce propos un biographe, aux hautes fonctions de député du peuple français, et M. Vassal n'était connu, ni comme législateur, ni comme orateur, ni comme publiciste; mais le ministère honore tout ce qu'il rejette comme il abaisse tout ce qu'il appuie. Une maladresse de M. Corbière, en donnant à M. Vassal l'occasion de se séparer ouvertement de l'administration, l'a désigné aux suffrages de ses concitoyens. M. Vassal, appelé, aux dernières élections, à la présidence d'un collège d'arrondissement de la capitale, a repoussé par un discours plein de modération et de franchise les honteux honneurs de la candidature ministérielle. C'en était assez pour prouver qu'il détestait les trois ministres, et la France a vu avec plaisir nommer un député qui promet de voter contre les Villèle, les Corbière et les Peyronnet. » En effet, M. Vassal fut élu, le 24 novembre 1827, député de la Seine, au grand collège, par 1,607 voix sur 1,940 votants et 2,195 inscrits. Il prit place au centre gauche, s'associa aux votes de l'opposition libérale, et fut des 221. Réélu, le 19

juillet 1830, par 1,736 voix (2,153 votants), M. Vassal adhéra au gouvernement de Louis-Philippe, et quitta la Chambre aux élections de 1831.

VASSAL DE MONTVIEL (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, MARQUIS DE), député de 1815 à 1827, né à Rions (Gironde) le 20 juillet 1763, mort à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) le 13 juin 1851, « fils de messire Jacques Vassal de Montviel, écuyer, et de dame Marie Grétière de Raoul », propriétaire et maire de Villeneuve-d'Agon, fut élu député du grand collège de Lot-et-Garonne, le 22 août 1815, par 128 voix (200 votants, 285 inscrits), et réélu, le 4 octobre 1816, par 98 voix (151 votants, 271 inscrits), le 10 octobre 1821, par 151 voix (253 votants, 415 inscrits), et, dans le 3^e arrondissement électoral de Lot-et-Garonne (Villeneuve-d'Agon), le 25 février 1824, par 146 voix (206 votants, 435 inscrits), contre 118 à M. Bécays de la Causade. En 1815, M. de Montviel siégea dans la majorité de la Chambre introuvable; en 1816, il prit place au centre droit, vota pour les lois d'exception et appuya la politique du ministère, avec des allures d'indépendance que ses votes ne justifiaient pas. Il échoua dans ce dernier collège, aux élections du 17 novembre 1827, avec 68 voix contre 150 à l'élu, M. Lafond de Blanaac, et, le 23 juin 1830, avec 135 voix contre 167 à l'élu, M. Lafond de Blanaac, député sortant. Il renouça à la vie politique et se consacra à la peinture, dont il s'était toujours beaucoup occupé.

VASSÉ (ALEXIS-BRUNO-ETIENNE, MARQUIS DE), député en 1789, né à Clion (Indre) le 20 avril 1753, mort à Paris le 18 mai 1820, « fils de Jacques-Armand, marquis de Vassé, vicomte du Mans, et de Louise-Madeleine de Courtavel », était colonel de cavalerie, et chevalier de Saint-Louis, quand il fut élu, le 24 mars 1789, député de la noblesse aux États-Généraux par la sénéchaussée du Maine, avec 96 voix. Il siégea obscurément parmi les partisans de l'ancien régime, ne prit qu'une fois la parole pour proposer de conserver les entrepôts d'étalons, et obtint un congé le 15 octobre 1789. Il émigra en 1791, servit à l'armée des princes, puis fonda à Müllen (Saxe) une teinturerie en soie avec M. et Mme de Genouillac et leur femme de chambre. Peu après, il épousa la femme de chambre qui était « estimable et d'une honnête famille ». A la Restauration, il fut promu maréchal de camp, le 27 juillet 1814, et lieutenant-général au mois de septembre suivant; mais il n'exerça aucun commandement actif et ne joua plus aucun rôle politique.

VASSÉ (MAGDELEINE-HYACINTHE-CLAUDE-TENDRON DE), député de 1823 à 1827, né à Availles (Vienne) le 23 juin 1773, mort à Fontenay-le-Comte (Vendée) le 26 janvier 1848, propriétaire et maire de Fontenay-le-Comte, fut élu député du 2^e arrondissement électoral de la Vendée (Fontenay-le-Comte), le 17 avril 1823, en remplacement de Maucler qui avait opté pour les Sables-d'Olonne, par 192 voix (201 votants, 229 inscrits), et réélu, le 25 février 1824, par 247 voix (303 votants, 330 inscrits). Il vota constamment avec les ministériels. Président du collège électoral de Fontenay en 1814, il fut décoré de la Légion d'honneur en 1825, à l'occasion du sacre de Charles X.

VASSE-SAINT-OUEN (THOMAS-JEAN-NICO-

VAS, CHEVALIER, député au Conseil des Cinq-Cents, né à Saint-Valery (Seine-Inférieure) le 5 septembre 1737, mort à Paris le 26 février 1815, était juge de paix à Essommes lorsqu'il fut élu, le 22 germinal an V, député de l'Aisne au Conseil des Cinq-Cents, par 255 voix (321 votants). Membre du comité des finances, il fit, en faveur du prince de Conti et de la veuve du duc d'Orléans, un rapport qui lui attira beaucoup de haine. Dénoncé comme frère d'émigré, il fut défendu, le 2 germinal an VI, par Boulay de la Meurthe, qui fit passer à l'ordre du jour sur cette affaire, le 14 germinal suivant. Vasse-Saint-Ouen ne prit, à partir de cette époque, aucune part aux délibérations du Conseil. Rallié au 18 brumaire, il fut nommé juge au tribunal de cassation le 11 germinal an VIII, membre de la Légion d'honneur le 4 frimaire an XII, et créé chevalier de l'Empire le 3 juin 1808. Il conserva ses fonctions de conseiller à la cour de Cassation jusqu'à sa mort.

VASSEUR (ALEXANDRE), membre de la Convention, né à Hucqueliers (Pas-de-Calais) en 1743, mort à une date inconnue, ne remplissait aucune fonction publique et habitait Courcelles, lorsqu'il fut élu, le 15 septembre 1792, quatrième suppléant de la Sonime à la Convention, par 199 voix (374 votants). Admis à siéger le 1^{er} pluviôse an II, en remplacement d'Asselin décédé, il siégea obscurément dans la majorité, et ne rentra plus dans la vie politique après la session conventionnelle.

VASSEUR (GEORGES-LOUIS), représentant en 1849, né à Grenoble (1ste) en 1807, mort le 6 août 1851, débuta dans la carrière diplomatique, à la révolution de février 1848, comme secrétaire de légation à Berné. Le 13 mai 1849, il fut élu représentant de l'Ardèche à l'Assemblée législative, le 5^e sur 8, par 32,403 voix (68,890 votants, 105,091 inscrits), opina généralement avec la minorité démocratique et mourut au cours de la législature.

VASSINHAC. — Voy. IMÉCOURT (D').

VASSY (LOUIS-MARIE, COMTE DE), député en 1789, né au Bourg-Saint-Léonard (Orue) le 21 juillet 1749, mort à une date inconnue, colonel de cavalerie et membre de l'Assemblée provinciale et de la commission intermédiaire de la généralité de Caen, fut élu, le 27 mars 1789, député de la noblesse aux Etats-Généraux par le bailliage de Caen. Il remit ses pouvoirs avec réserves, repoussa les réformes, obtint un congé le 30 mai 1790, et signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791 contre les décrets de la Constituante. Emigré après la session, il ne rentra en France qu'avec les Bourbons, qui le nommèrent maréchal de camp le 20 janvier 1815; mais il n'exerça aucun commandement actif.

VAST-VIMEUX (CHARLES-LOUIS, BARON DE), représentant en 1849, député de 1852 à 1859, né à Paris le 20 octobre 1789, mort à La Rochelle (Charente-Inférieure) le 25 septembre 1859, servit comme engagé volontaire dans les hussards en 1805, fit les campagnes d'Allemagne, passa en 1808 en Espagne comme sous-lieutenant d'infanterie, fut attaché à l'état-major des généraux R... et Dornès, et suivit la campagne de 1812 comme capitaine au 5^e cuirassiers. Chef d'escadron à la guerre d'Espagne (1823), lieutenant-colonel au 12^e chasseurs (1833),

colonel du 12^e dragons (1838), maréchal de camp (novembre 1846), il fut placé, la même année, à la tête de la subdivision des Côtes-du-Nord. La révolution de février le mit à la retraite d'office. Le 13 mai 1849, M. Vast-Vimeux fut élu représentant de la Charente-Inférieure à l'Assemblée législative, le 9^e sur 10, par 30,243 voix (96,799 votants, 142,041 inscrits). Il siégea dans la majorité, et soutint constamment la politique du prince-président, qui le rétablit sur les cadres de l'armée (1849), et le choisit comme candidat officiel dans la 1^{re} circonscription de la Charente-Inférieure, aux élections du 29 février 1852 au nouveau Corps législatif. M. de Vast-Vimeux fut élu par 18,213 voix (18,909 votants, 29,964 inscrits). Il prit place dans la majorité dynastique, fut un des questeurs de l'Assemblée, fut réélu, le 22 juin 1857, par 15,502 voix (17,524 votants, 29,651 inscrits), contre 1,232 à M. Filippi et 561 à M. Dufaure, et mourut deux ans après. Il fut remplacé par son fils, qui suit. Admis définitivement dans le cadre de réserve en 1852, il était grand-officier de la Légion d'honneur (1841).

VAST-VIMEUX (CHARLES-ANTOINE-HONORÉ-ALFRED, BARON DE), député de 1859 à 1870, représentant en 1871, sénateur de 1876 à 1885, député de 1885 à 1888, né à Lunéville (Meurthe) le 8 juillet 1826, mort au château de Péré (Charente-Inférieure) le 20 juillet 1888, fils du précédent, fit ses études au Prytanée de la Flèche (1837-1843), entra, comme engagé volontaire (15 octobre 1841) au 12^e dragons commandé par son père, devint brigadier-fourrier le 15 avril 1843, maréchal des logis (15 octobre suivant), et fut admis à Saint-Cyr deux mois après (15 décembre). Sous-lieutenant d'infanterie au 74^e de ligne le 1^{er} octobre 1847, il passa dans la cavalerie, et fut envoyé à Saumur (20 décembre suivant) comme élève officier. Il en sortit (1^{er} octobre 1849) sous-lieutenant aux chasseurs d'Afrique, et fut nommé lieutenant (6 décembre 1850), puis capitaine (5 mars 1852). Il était, avec ce grade, officier d'ordonnance du prince Napoléon, et conseiller général du canton d'Aigre-feuille (Charente-Inférieure), lorsque la mort de son père le fit entrer au Corps législatif comme député de ce département, élu, le 27 novembre 1859, dans la 1^{re} circonscription (La Rochelle), par 15,169 voix (19,841 votants, 29,713 inscrits), contre 4,450 à M. Rivaille. Il opta pour le parlement, donna sa démission de capitaine en 1860, et prit place dans la majorité dynastique. Successivement réélu, le 1^{er} juin 1863, par 16,931 voix (21,957 votants, 30,941 inscrits), contre 4,065 à M. Dufaure, candidat de l'opposition, et, le 24 mai 1869, par 16,261 voix (24,300 votants, 32,358 inscrits) contre 7,177 à M. Brelay et 713 à M. Cristin, il continua de soutenir les institutions impériales et vota pour la guerre contre la Prusse. Il reprit du service pendant cette dernière guerre, comme colonel du 8^e régiment de mousquetaires de la Charente-Inférieure, fit campagne à l'armée de la Loire dans la 1^{re} brigade d'infanterie de la 1^{re} division du 16^e corps, et fut promu officier de la Légion d'honneur le 9 janvier 1871; il était chevalier du 14 août 1862. Elu, le 8 février suivant, représentant de la Charente-Inférieure à l'Assemblée nationale, le 6^e sur 20, par 47,312 voix sur 105,000 votants et 148,277 inscrits, il siégea au groupe de l'Appel au peuple, et vota pour la paix, pour l'abrogation des lois d'exil, pour la péti-

tion des évêques, contre le service de trois ans, pour la démission de Thiers, contre le ministère de Broglie, contre l'amendement Wallon, contre les lois constitutionnelles; il s'était abstenu sur le septennat. Élu sénateur de la Charente-Inférieure le 30 janvier 1876, par 357 voix sur 573 votants, il siégea dans la minorité bonapartiste de la Chambre haute, vota pour la dissolution de la Chambre demandée par le cabinet du 16 mai, et, au renouvellement triennal du 6 janvier 1885, échoua avec 492 voix (1,036 votants). Porté, aux élections législatives du 4 octobre suivant, sur la liste conservatrice de la Charente-Inférieure, il fut élu député, le 5 sur 7, par 62,157 voix (124,616 votants, 143,670 inscrits). Il reprit sa place au groupe de l'Appel au peuple, combattit de ses votes la politique scolaire et coloniale du gouvernement, et mourut avant la fin de la législature.

VATIMESNIL (PIERRE-HENRY LEFEBVRE DE) député de 1820 à 1827, né à Rouen (Seine-Inférieure) le 15 mai 1751, mort à Vatimesnil (Eure) le 15 septembre 1831, d'une ancienne famille de Normandie, fils de Michel-Pierre Georges Lefebvre de Vatimesnil, conseiller à la cour des comptes de Normandie, entra fort jeune (1775), comme conseiller, au parlement de Rouen. Chargé, en 1789, de rédiger les cahiers de la noblesse du bailliage de Rouen, il se tint à l'écart pendant la période révolutionnaire, refusa sous l'empire les hautes charges qui lui furent offertes dans la magistrature, et fut nommé, au début de la Restauration, président du conseil général de l'Eure. Élu, le 4 novembre 1820, député du 4^e arrondissement électoral de l'Eure (les Andelys) par 246 voix (398 votants, 493 inscrits), contre 139 au baron Bignon, il siégea dans la majorité constitutionnelle, et parla sur l'agriculture, en s'efforçant de faire accepter les doctrines de Turgot dont il avait été l'ami, Réélu, le 25 février 1824, par 215 voix (333 votants, 378 inscrits) contre 116 à M. Legrand de Guitry, il se retira de la vie publique aux élections de 1827.

VATIMESNIL (ANTOINE-FRANÇOIS-HENRI LEFEBVRE DE), député de 1828 à 1834, ministre, représentant en 1819, né à Rouen (Seine-Inférieure) le 19 décembre 1789, mort à Vatimesnil (Eure) le 10 octobre 1860, fils du précédent, fut reçu avocat en 1810, nommé conseiller auditeur à la cour de Paris en 1812, substitut du procureur du roi près le tribunal de la Seine en 1815, substitut du procureur général à la cour de Paris en 1817, et premier substitut du procureur général près la cour des pairs le 22 février 1821. Dans ces diverses fonctions, plusieurs procès politiques, notamment un contre Béranger, le mirent en évidence, et, en 1822, M. de Peyronnet le nomma secrétaire général au ministère de la Justice. Conseiller d'Etat et avocat général près la cour de cassation en 1824, il fut élu, le 3 janvier 1828, député du grand collège de la Corse par 30 voix sur 41 votants. Mais son élection fut annulée parce qu'il n'avait pas l'âge requis pour siéger. Le 1^{er} février suivant, une ordonnance royale le nomma, à l'avènement du cabinet Martignac, ministre d'Etat, et ministre de l'Instruction publique, bien qu'il ne fit partie d'aucune des deux Chambres, et que son âge ne lui permit pas encore d'en faire partie. Le *Journal des Débats*, entre autres, protesta contre sa nomination, et

l'accusa « d'être affilié aux congrégations et imbu de leurs doctrines mystérieuses »; mais le nouveau ministre déconcerta ses adversaires en publiant, à son début, une circulaire qui recommandait le respect de la liberté de conscience, et le développement de l'Instruction primaire; il opéra dans son département d'importantes modifications, introduisit l'étude des langues vivantes dans les collèges, améliora le sort des professeurs en faveur desquels il établit un « boni » supprimé depuis (1850), se préoccupa du sort des instituteurs primaires qui, lors de sa retraite (1829), lui offrirent une médaille d'honneur, réorganisa l'Ecole normale, créa une chaire de droit des gens à la faculté de droit de Paris, rétablit la chaire de droit administratif, approuva la fondation de l'Ecole centrale, et défendit devant les Chambres les ordonnances du 16 juin 1828, qui soumettaient les établissements ecclésiastiques d'Instruction au régime universitaire. Il quitta le pouvoir à la chute du cabinet (15 août 1829), avec une pension de 12,000 fr., et reprit sa robe d'avocat. Élu député le 23 juin 1830, dans le 2^e arrondissement électoral du Cantal (Saint-Flour) par 74 voix (149 votants, 164 inscrits) contre 72 à M. de Lastie, et, le même jour, dans le 1^{er} arrondissement électoral du Nord (Valenciennes) par 115 voix (213 votants, 227 inscrits) contre 98 à M. Pas de Beaulieu, il opta pour Valenciennes, adhéra à l'adresse de la Chambre en faveur de la lieutenance-générale du royaume déferée au duc d'Orléans, mais se tint dans une réserve complète après l'avènement de la branche cadette, et fut rapporteur de la nouvelle loi électorale. Réélu à Valenciennes le 5 juillet 1831, par 324 voix (388 votants, 555 inscrits) contre 55 à M. Dumoulin, il parla contre le divorce, fut rapporteur du budget de la Justice, et ne se représenta pas aux élections de 1834. Il se consacra dès lors à ses fonctions d'avocat; mais un incident d'audience, un outrage que lui adressa un plaideur, M. Dausas, contre qui il venait d'obtenir, comme avocat de Mme Dausas, une séparation de corps, n'ayant pas été assez sévèrement puni par la cour, il s'abstint de paraître aux audiences, et se borna aux consultations de cabinet; il devint le conseil de nombreuses congrégations religieuses, fut vice-président du comité électoral de la liberté religieuse (1843), et refusa à deux reprises la pairie, qui lui fut offerte par l'entremise de Villemain et de Montalembert. Le 13 mai 1849, il fut élu représentant de l'Eure à l'Assemblée législative, le 7 sur 9, par 53,368 voix sur 93,065 votants et 125,552 inscrits. Il fut l'un des chefs de la majorité monarchiste, fut rapporteur des lois sur le régime hypothécaire, sur l'expropriations forcées, sur l'administration communale, sur l'assistance judiciaire, et vota avec la majorité conservatrice. Il protesta, à la mairie du 10^e arrondissement, contre le coup d'Etat du 2 décembre, fut interné quelques jours au Mont-Valérien, et rentra dans la vie privée. Lors des décrets du 22 janvier 1852, confisquant les biens de la famille d'Orléans, il signa la protestation à laquelle adhérèrent Berryer, Dufaure, O. Barrot et d'autres, et, rentré à Vatimesnil, représenta son canton (Etrépagny) au conseil général de l'Eure, à partir du 10 novembre 1860. On a de lui une traduction du traité *De la clémence*, de Sénèque (1832). — *Lettre au R. P. de Ravignan sur l'état légal en France des associations religieuses non autorisées* (1841). — *Mémoire sur les décrets de 1852 sur les biens de la famille*

d'Orléans (1852). -- *Mémoire pour le comte de Chambord et la duchesse de Parme agissant en qualité d'héritiers du duc de Berry*, etc.

VATOUT (JEAN), député de 1831 à 1848, né à Villefranche (Rhône) le 26 mai 1791, mort à Clermont (Ang. terre) le 3 novembre 1848, suivit sa famille à Paris à l'âge de huit ans, fit ses études au collège Sainte-Barbe, fut en 1810 secrétaire de Boissy-d'Anglas préfet de la Charente, perdit sa position à la première Restauration par suite de la destitution de ce dernier, fut attaché, aux Cent-Jours, comme secrétaire, à la mission extraordinaire de M. Boissy d'Anglas dans le Midi, fut nommé (avril 1825) sous-préfet de Blaye, et, en juin, passa par permutation à Lisbonne, où, le 20 juillet, il s'empressa d'arborer le drapeau blanc qu'il salua d'un discours enthousiaste; il n'en fut pas moins révoqué cinq jours plus tard. De 1816 à 1818, le duc Decazes, qu'il avait connu à Libourne, l'employa au ministère de l'Intérieur, et le nomma sous-préfet de Seumur le 1^{er} février 1819. Sa proclamation aux habitants (10 mars) se terminait par ces mots: « Le Roi et la Charte, la Charte et le Roi, voilà la patrie. » Destitué, le 21 avril 1820, il publia sa défense dans un *Mémoire aux habitants*: « J'ai mieux aimé, y di-ait-il, douter de l'infailibilité d'un ministre, que de ne pas croire au cri de réprobation si énergiquement prononcé par tout un arrondissement. » Il signait alors: **VATOUT**. Ses relations avec le parti de l'opposition le firent entrer en 1822, comme bibliothécaire, chez le duc d'Orléans, sur la recommandation de Stanislas de Girardin. La révolution de juillet fit de lui un homme politique. Successivement élu député du 5^e collège de la Charente (Ruffec), le 5 juillet 1831, avec 100 voix (177 votants, 227 inscrits), contre 67 au général Pipeteau, puis du 4^e collège de la Côte-d'Or (Semur), le 21 juin 1834, par 201 voix (306 votants, 359 inscrits); le 4 novembre 1837, par 222 voix (337 votants, 418 inscrits); le 2 mars 1839, par 211 voix (421 votants), contre 209 à M. Bordot; le 9 juillet 1842, par 290 voix (439 votants, 529 inscrits), contre 196 à M. Bordot; et le 1^{er} août 1846, par 306 voix (516 votants, 657 inscrits), contre 156 à M. de Laferrière et 41 à M. Humbert. M. Vatout prit une part assez active aux discussions parlementaires, parla sur la peine de mort, sur le Panthéon, fut membre de la commission des crédits supplémentaires, suggéra une répartition plus équitable des subventions théâtrales, fit augmenter les crédits pour encouragements aux lettres et aux arts, et ceux affectés aux condamnés politiques, proposa, dans la discussion de la loi sur l'instruction primaire (1833), des mesures restrictives que le ministre, M. Guizot, fit rejeter, et vota d'ailleurs toujours d'accord avec le pouvoir, pour les lois de disjonction et de septembre, pour l'Adresse de 1835, pour la dotation du duc de Nemours, pour le reconseil, pour les fortifications de Paris, contre l'adjonction des capacités et pour l'indemnité Pritchard. P. embleur bibliothécaire du roi le 18 mars 1832, conseiller d'Etat en service extraordinaire le 17 mai 1837, président du conseil des monuments publics et historiques le 19 février 1839, il entra à l'Académie française le 6 janvier 1843, à la place de Ballanche. Mais il mourut avant le jour de sa réception. Privé de ses emplois par la révolution de février, il suivit le roi en exil et mourut à Clermont de la gravelle. Chevalier de la Légion d'honneur. Vatout, dont la constante

bonne humeur et l'esprit gaulois plaisaient particulièrement à Louis-Philippe, a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il faut citer: *Les Aventures de la fille d'un roi, racontées par elle-même* (Paris, 1820-21); *Les gouvernements représentatifs au Congrès de Troppau* (1821); *De l'Assemblée constituante* (1822); *Catalogue historique des tableaux appartenant au duc d'Orléans* (1822-26); *Souvenirs historiques des résidences royales de France* (1837-38); *La Conspiration de Cellamare* (1832), et deux chansons grivoises restées célèbres: *L'Écu de France* et *le Maire d'Eu*.

VATRY (DE). -- Voy. BOURDON.

VAUBLANC (VINCENT-MARIE VILNOT, COMTE DE), député en 1791, au Conseil des Cinq-Cents, au Corps législatif, de 1820 à 1827, et ministre, né à Port-Dauphin (Saint-Domingue) le 3 mars 1756, mort à Paris le 21 août 1845, « fils de messire François-Vivant de Vaublanc, seigneur de Bousselange, capitaine dans les troupes détachées de la marine, et de dame Catherine L'orreau », d'une famille originaire de la Bourgogne, fit ses études dans un pensionnat de Paris, puis au collège de la Flèche, et entra à l'École militaire à 14 ans. Sous-lieutenant au régiment de la Fare en 1774, chevalier de Saint-Lazare, il fut envoyé à Saint-Domingue où il épousa Mlle Charlotte de Fontenelle, et devint successivement capitaine et lieutenant-colonel breveté. De retour en France, il fut nommé (1782) lieutenant des maréchaux de France, et se fixa dans les environs de Melun. Secrétaire de l'assemblée de la noblesse du bailliage de Melun en 1789, président de l'administration départementale de Seine-et-Oise en 1790, il fut élu, le 1^{er} septembre 1791, député de Seine-et-Marne à l'Assemblée législative, le 8^e sur 11, par 273 voix sur 345 votants. Il siégea dans le parti constitutionnel, devint président de l'assemblée (14 novembre), combattit les mesures proposées contre les prêtres insermentés et les émigrés, et rédigea néanmoins un message au roi (29 novembre 1791) pour dénoncer les rassemblements d'émigrés sur la frontière. Il défendit les ministres de Lessart et Bertrand de Molleville, demanda justice des massacres d'Avignon, fut rapporteur du comité d'instruction publique, réclama une éducation nationale « sans aucun mélange de cette politesse factice créée à la fois dans les cours par la bassesse et par l'orgueil », prit le parti de La Fayette au 8 août, provoqua un décret d'accusation contre Marat, fit mander à la barre Pétion et Rœderer, après l'affaire du 20 juin, pour rendre compte de leur conduite, et fut sauvé, au 10 août, par le dévouement d'un jeune officier du génie, qui fut plus tard le général Bertrand. Réduit à se cacher pendant la Terreur, M. de Vaublanc reparut, après le 9 thermidor, à la tête des royalistes de la section Poissonnière, qu'il présida au 19 vendémiaire, et fut condamné à mort par contumace le 26 vendémiaire an IV; deux jours auparavant, il avait été élu député de Seine-et-Marne au Conseil des Cinq-Cents par 529 voix sur 250 votants. Trois mois après, il se présenta pour siéger; mais il ne fut admis qu'en fructidor an VI, après que sa condamnation eut été déclaré nulle, comme inconstitutionnelle. En prenant séance, il prêta serment de haine à la royauté. Il se rangea du côté des Clichyens, attaqua l'administration des colonies, fit fermer les clubs, appuya par contre la motion de Jean Debry déclarant que les vainqueurs de la Bas-

tille avaient bien mérité de la patrie, et fut nommé de la commission des inspecteurs (questeurs) un peu avant le 18 fructidor. Mais le succès du coup d'Etat du Directoire le condamna une troisième fois à la déportation; il put se réfugier en Suisse, passa de là en Italie et ne rentra qu'après le coup d'Etat de brumaire. M. de Vaublanc se montra un des plus zélés partisans du régime nouveau, et fut élu par le Sénat conservateur, le 24 frimaire an IX, député du Calvados au Corps législatif. Chargé du rapport sur le consulat à vie, il demanda que le Corps législatif examinât la question avec une sage lenteur; mais, chef de la députation envoyé auprès du premier Consul, il regretta que « les bornes constitutionnelles de ses fonctions n'aient pas permis à ce corps de s'associer à l'initiative prise par le Tribunal. » Il accepta avec autant d'enthousiasme l'établissement de l'empire héréditaire, devint questeur du Corps législatif en janvier 1804, fut élu, la même année, par le collège électoral de Seine-et-Marne, candidat au Sénat conservateur, présida (janvier 1805) la cérémonie d'inauguration d'une statue de l'empereur et se fit remarquer par l'excès de son acclamation. Membre de la Légion d'honneur (4 frimaire an XII), commandeur (25 prairial suivant), il fut nommé préfet de la Moselle (12 pluviôse an XIII), créé chevalier de l'Empire (28 novembre 1809), baron (19 décembre suivant), et gratifié, le 17 juillet 1810, d'un majorat de 4,000 francs en Hanovre, réversible, par décret impérial du 22 mars 1812, sur Henry Martial de Ségons, son petit-fils. Il faillit périr, en 1813, de la maladie épidémique qui décimait dans les hôpitaux de Metz les malades et les blessés de l'armée du Rhin, qu'il visitait assidûment. Il accueilli avec transport le retour des Bourbons, fut malintenu dans sa préfecture, et promu officier de la Légion d'honneur (23 août 1814). Aux Cent-Jours, après avoir essayé en vain de maintenir son département dans l'obéissance au roi, il gagna le Luxembourg, rejoignit la cour à Gand, et, après Waterloo, fut nommé conseiller d'Etat et préfet des Bouches-du-Rhône (12 juillet 1815). Deux mois plus tard (24 septembre) il accepta dans le ministère Richelieu le portefeuille de l'Intérieur. Désireux peut-être de racheter son passé, il se livra entièrement à la majorité ultra-royaliste de la Chambre introuvable, épura le personnel de son ministère, réorganisa l'Institut et les gardes nationales, prononça la dissolution de l'École polytechnique, et établit les bases du nouveau projet de la loi électorale; la Chambre lui préféra le projet de Villèle. Sa condescendance envers les ultras l'avait déjà, en plusieurs circonstances, séparé de ses collègues du cabinet, quand des mesures maladroites accusèrent encore les dissidences; il résigna son portefeuille, le 8 mai 1816, et fut remplacé par M. Lainé; un mois auparavant (6 avril), il avait été nommé membre libre de l'Académie des Beaux-Arts. Élu, le 13 novembre 1820, député du grand collège du Calvados, par 416 voix (627 votants, 726 inscrits), il siégea à droite, et fut réélu, le 10 octobre 1821, par 320 voix (553 votants, 730 inscrits), et, le 6 mars 1824 par 392 voix (542 votants, 701 inscrits). Vice-président de la Chambre depuis 1821, il vota la loi de septennalité, la liste civile en faveur de la famille d'Orléans (1824), parla contre la prolongation de la loi de censure, fut nommé (1824) membre du conseil supérieur du commerce, et, par son hostilité à l'égard du ministère Villèle, vit supprimer le

libre accès qu'il avait eu jusqu'alors auprès du roi. Non réélu aux élections de 1827, il venait d'être appelé au conseil d'Etat (25 juillet 1830), quand Charles X dut prendre le chemin de l'exil. M. de Vaublanc quitta définitivement la scène politique, et acheva dans le calme des distractions littéraires son existence agitée; il mourut à 89 ans. Sainte-Beuve l'a appelé « esprit léger, présomptueux, ne doutant de rien, tranchant de l'homme d'Etat, une cymbale retentissante. » M. de Vaublanc a publié un assez grand nombre de brochures politiques, de travaux historiques, un poème, cinq tragédies, des contes, des mémoires et quelques ouvrages de statistique commerciale; on a dit qu'il avait exigé du sculpteur Lemot de servir de modèle pour la restauration de la statue équestre d'Henri IV, sur le Pont-Neuf.

VAUBOIS (CLAUDE-HENRI BELGRAND, COMTE DE), membre du Sénat conservateur et pair de France, né à Longchamp (Aube) le 1^{er} octobre 1748, mort à Beauvais (Oise) le 14 juillet 1839, ouïra de bonne heure dans l'artillerie; il était capitaine à l'époque de la Révolution. Il n'émigra pas, fut attaché en 1795 à l'armée des Alpes, promu général de brigade la même année, et employé au siège de Lyon. Il resta à l'armée des Alpes jusqu'en 1796, devint général de division, fit les campagnes d'Italie sous les ordres de Bonaparte, se distingua à la prise de Livourne et pendant la bataille d'Arcole, contint les troupes de Davidovich et les empêcha de porter secours aux Autrichiens. Attaché à l'expédition d'Égypte, il eut, après la prise de Malte, le gouvernement de l'île. Avec 4,000 soldats épuisés par les maladies et les privations, il résista dix-huit mois au blocus des flottes anglo-napolitaines, réprima des tentatives de révolte, et ne capitula qu'à la dernière extrémité (4 septembre 1800). A son arrivée en France, le premier Consul lui témoigna sa satisfaction pour cette belle défense. Il avait été nommé membre du Sénat conservateur le 8 thermidor an VIII; il obtint plus tard la sénatorerie de Poitiers. Membre de la Légion d'honneur (9 vendémiaire an XII), grand-officier de l'Ordre (25 prairial suivant), créé comte de l'Empire le 20 août 1804, Vaubois n'exerça plus aucun commandement en campagne. Le 15 août 1809, il fut mis à la division de réserve. Ayant adhéré à la déchéance de Napoléon, il fut nommé pair de France par Louis XVIII, le 4 juin 1814, et chevalier de Saint-Louis. Il se tint à l'écart pendant les Cent-Jours, reprit sa place à la Chambre des pairs à la seconde Restauration, vota pour la mort dans le procès du maréchal Ney, et fut admis à la retraite comme lieutenant-général en 1817. Défenseur des libertés constitutionnelles et adversaire de la politique de M. de Villèle, il se rallia au gouvernement issu de la révolution de 1830, et siégea à la Chambre haute jusqu'à sa mort.

VAUCELLE (ALEXANDRE-LOUIS-HENRI DE), député de 1830 à 1831, né à Argentan (Orne) le 14 novembre 1798, mort à Paris le 12 août 1851, était propriétaire à la Poôté (Mayenne). En remplacement de M. Dumans démissionnaire, il fut élu, le 28 octobre 1830, par 149 voix (222 votants, 262 inscrits); député du grand collège de la Mayenne. Il prêta serment au gouvernement de Louis-Philippe, n'eut qu'un rôle parlementaire effacé, et échoua, le 5 juillet 1831, dans le 4^e collège du même département (Mayenne extra-muros), avec 51 voix

contre 183 à l'Élu, M. de Rumigny. Il se représenta sans plus de succès, le 21 juin 1834, et obtint alors 71 voix contre 177 à l'Élu, M. Lottinoux.

VAUDELIN (JEAN-BAPTISTE), député au Conseil des Cinq-Cents, né en 1745, mort à une date inconnue, homme de loi à Moret (Saône-et-Loire) à l'époque de la Révolution, devint administrateur du département de Saône-et-Loire, puis suppléant du Juge de paix, et fut élu, le 22 germinal an V, député de Saône-et-Loire au Conseil des Cinq-Cents, par 226 voix (357 votants). Il siégea obscurément parmi les modérés; son nom n'est pas cité au *Moniteur*. Son élection ayant été annulée au 19 fructidor, Vaudelin ne reparut plus sur la scène politique.

VAUDORÉ (JEAN-SYMPHORIEN-GAETAN DE), représentant en 1818 et en 1819, né à Argentan (Orne) le 13 avril 1818, mort à Argentan le 1^{er} juillet 1829, étudia le droit et fut reçu avocat. D'opinions conservatrices, il se présenta, le 17 septembre 1818, comme candidat dans l'Orne à l'Assemblée constituante, en remplacement de Thiers, qui avait opté pour un autre département. M. de Vaudoré fut élu représentant par 10,619 voix sur 39,281 votants et 123,000 inscrits, contre 9,734 à L.-N. Bonaparte, 7,853 à M. Hipp. l'assy, 6,248 à M. Berryer-Pontaine et 4,143 à M. Mercier, ancien député. Il siégea à droite, fit partie du comité des cultes, et vota contre l'amendement Grévy, contre le droit au travail, pour la Constitution, pour l'ordre du jour en l'honneur de Cavagnac, pour la proposition Râteau, pour l'interdiction des clubs, contre l'amnistie, contre l'abolition de l'impôt des boissons. Réélu, le 13 mai 1819, représentant de l'Orne à l'Assemblée législative, le 9^e et dernier, par 36,767 voix (94,063 votants, 126,096 inscrits), il reprit sa place à droite et vota avec la majorité conservatrice, pour les crédits de l'expédition romaine, pour la loi Falloux-Parieu sur l'enseignement, pour la loi restrictive du suffrage universel. Il rentra dans la vie privée au coup d'Etat de 1851.

VAUDREUIL (LOUIS-PHILIPPE DE RIGAUD, MARQUIS DE), député en 1789, né à Rochefort (Charente-Inférieure) le 23 octobre 1724, mort à Paris le 14 décembre 1802, fils de messire Louis-Philippe de Rigaud, seigneur, comte de Vaudreuil qui fut chef d'escadre et lieutenant général, et de dame Catherine-Elisabeth Lemoine de Sérigny, combattit, aux côtés de son père, le 25 octobre 1747, à bord de l'*Intrepide*, en qualité d'enseigne. Lieutenant de vaisseau en 1754, il fut blessé, le 19 mai 1759, dans les eaux d'Audierne et obligé d'amener son pavillon. Chef d'escadre en 1777, il s'empara en 1778 de Saint-Louis au Sénégal, prit part aux combats des 17 avril, 15 et 19 mai 1780, et fut nommé grand-croix de Saint-Louis et gouverneur de Saint-Domingue. Ayant repris peu après du service actif, il assista, sous les ordres du comte de Grasse, au combat livré à Rodney le 12 avril 1782. Après la bataille, Grasse formula une plainte contre Vaudreuil qui avait donné des ordres pendant le combat, sans l'avis préalable du commandant en chef. En mars 1784, l'affaire fut portée devant le conseil de guerre de Lorient qui acquitta Vaudreuil en le félicitant de sa conduite. Lieutenant général du 14 août 1782, et inspecteur général des classes, il fut élu, le 26 mars 1789,

député de la noblesse aux États-Généraux par la sénéchaussée de Castelnaudary. Il s'opposa à la réunion des ordres, fit partie du comité de la marine, prit part aux discussions relatives aux colonies, parla sur l'organisation des bureaux de marine demanda la conservation des biens de l'ordre de Saint-Louis, protesta contre les entreprises tentées sur l'autorité royale, et se trouva auprès de la famille royale pour la protéger dans la nuit du 5 au 6 octobre. Mécontent des progrès de la Révolution, il émigra; on découvrit dans sa cave une quantité considérable d'assignats. Il rentra en France sous le Consulat, et mourut quelques mois plus tard.

VAUDREUIL (JOSEPH-HYACINTHE-FRANÇOIS-DE-PAUL DE RIGAUD, COMTE), pair de France, né à Saint-Domingue le 2 mars 1741, mort à Paris le 17 janvier 1817, fils du précédent, entra au service à 18 ans comme enseigne de gendarmerie d'Aquitaine. Maréchal de camp en 1790 et gouverneur des îles françaises sous le Vent, il revint en France en 1785, et émigra, dès le début de la Révolution, avec le comte d'Artois. Rentré seulement avec les Bourbons en 1814, il fut nommé pair de France le 4 juin 1814, et lieutenant général en septembre suivant. Il vota pour la mort dans le procès du maréchal Ney (décembre 1815) et mourut un an après.

VAUDREUIL (CHARLES-PHILIPPE-LOUIS-JOSEPH-ALFRED DE RIGAUD, COMTE DE), pair de France, né à Londres (Angleterre) le 28 octobre 1796, mort à Paris le 4 février 1880, fils du précédent et de « madame Victoire-Joséphine-Marie-Hyacinthe de Rigaud de Vaudreuil, comtesse de Vaudreuil », entra au service sous la Restauration, devint lieutenant, puis capitaine dans la garde royale et gentilhomme honoraire de la chambre de Charles X. Admis à siéger à la Chambre des pairs, le 22 mars 1823, à titre héréditaire, en remplacement de son père décédé, il prit place dans la majorité, et se rallia au gouvernement de juillet. Il était alors chef d'escadron de cavalerie. Il fut admis à la retraite, comme colonel, le 2 janvier 1851.

VAUDREY (CLAUDE-NICOLAS), représentant en 1819, sénateur du second empire, né à Dijon (Côte-d'Or) le 25 novembre 1781, mort au château de Cessey-sur-Tille (Côte-d'Or) le 11 mars 1837, entra à l'École polytechnique en 1802, en sortit en 1806 comme lieutenant au 1^{er} régiment d'artillerie à cheval, fit campagne à Naples et en Tyrol, fut promu capitaine, se distingua à Dresde (1813) et à Grosven-Nagen, fut blessé dans ce dernier combat à la suite d'une charge brillante, et passa chef d'escadron. Il rejoignit son corps pendant la campagne de France, fut nommé, aux Cent-Jours, commandant de l'artillerie des 2^e et 3^e divisions du 1^{er} corps, se battit vaillamment à Waterloo, fut licencié en novembre 1815, remis en activité, le 11 avril 1817, à son ancien régiment, promu lieutenant-colonel en 1825, et colonel du 4^e d'artillerie le 21 septembre 1830. En garnison à Strasbourg lors de la tentative du prince Louis-Napoléon (1836), il se déclara en faveur du prince, fut traduit devant la Chambre des pairs, acquitté, et mis à la retraite le 31 mars 1837. A la révolution de février, il devint colonel de la garde nationale de Dijon, et fut, après l'élection présidentielle du 10 décembre, nommé aide-de-camp du prince-président. Élu, le 13 mai 1849, représentant de la Côte-d'Or à l'Assemblée législative, le 2^e sur